



DANS CE NUMÉRO :

État civil	2
11 novembre	
Brioche de l'amitié	3
Ballu' automne Important Haloween	
Travaux 2020	4/5
Côté associations	6
Exposition Colis du CCAS	7
Actes de civisme	8
Incivilités	9
St Nicolas	
Repas de Noël	10
Le père Noël	
A l'approche des fêtes...	11
Une pêche fabuleuse	12
Un nouveau livre CONTRISSON	
1000 cafés	

Les vœux du Maire

Il ne sera pas bien difficile de tourner la page de l'année 2020, tant celle-ci aura été marquée par de tristes événements qui malheureusement n'ont pas encore dit tout à fait leur dernier mot. Commencée par des mouvements sociaux, des dérèglements climatiques, puis par cette arrivée du coronavirus qui menace encore une grande partie de la planète, nous ne pensions pas, lors des premières apparitions du virus, à quel point, ce dernier allait bouleverser notre vie. Depuis l'annonce des premières mesures sanitaires prises en responsabilité par nos dirigeants pour protéger la population, force est de constater que les gestes barrières et restrictions, ô combien nécessaires, nous ont privés des rituels sociaux que nous pratiquons depuis la nuit des temps tels que se serrer la main, s'embrasser, se réunir...

Dès lors, il n'est pas nécessaire d'avoir une imagination débordante pour formuler des vœux à l'aube de l'année 2021 ! Comment en effet ne pas souhaiter à chacun(e) d'entre vous une année nouvelle placée sous le signe de l'amélioration des conditions sanitaires et un retour à une situation proche de la normale ! Je préfère cependant rester prudent dans mes souhaits, car à l'heure où je rédige ces quelques lignes, les nouvelles ne sont pas encore totalement rassurantes.

Cependant, l'arrivée d'un vaccin doit constituer pour tous une réelle note d'espoir, car il protégera les personnes les plus vulnérables et les plus âgées qui restent les plus exposées en cas de contamination. Malgré le travail de sape que réalisent les mouvements complotistes sur les réseaux sociaux qui laisseraient accroire que ce virus a été volontairement répandu ou encore certaines chaînes de télévision qui se repaissent de fausses nouvelles ou de rumeurs, ce vaccin constitue une chance inouïe de voir reculer ce fléau. Faisons confiance à la science et à notre intelligence collective pour renouer enfin avec des temps heureux !

Avant de conclure mon propos, permettez moi aussi, d'ajouter dans cette rubrique quelques lignes pour saluer et rendre hommage au travail de nos agents communaux, qui toutes catégories confondues, ont poursuivi avec courage, assiduité, efficacité leur travail et se sont, malgré les circonstances, efforcés de réaliser la continuité du service public. J'associe bien volontiers nos enseignantes qui ont été particulièrement efficaces et dévouées.

De même, je ne peux manquer de mettre en exergue la qualité du travail des membres des commissions municipales qui à l'image du conseil municipal se sont efforcés de mettre en oeuvre les actions communales avec conviction et dans le respect des engagements pris. Je mets à profit ce temps des remerciements pour vous exprimer ma satisfaction de voir que les contrissonnais, comme à leur habitude ont brillé par leur sens des responsabilités et leur esprit civique en respectant les consignes sanitaires et les gestes barrières avec discernement et philosophie.

Grâce à l'arrivée du vaccin, au bon sens des français, hormis quelques irresponsables qui ne craignent pas de transmettre le virus aux plus fragiles au mépris de toutes les règles, nous pouvons espérer une amélioration progressive de la situation et un second semestre qui nous permettra de reprendre la vie sociale qui nous manque terriblement !

Dans l'attente des jours meilleurs que nous appelons de nos vœux, le conseil municipal et moi-même, les membres des commissions municipales, vous souhaitent en premier lieu une bonne santé et que cette année nouvelle soit marquée par le renforcement des valeurs de solidarité, de fraternité, d'amitié et l'envie de participer au mieux être de tous les habitants de notre beau village ! Avec vous et tous ensemble, tout me semble possible ! Ne cédon pas au découragement et mettons au contraire notre énergie, notre force collective au service de nos envies, de nos rêves !

François CLAUSSÉ



Naissances de 2020

1er janvier: Jhade CARROIS - CAYE

8 mars: Léa JOLLY

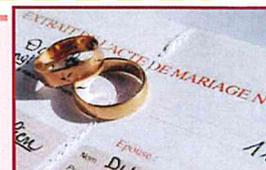
30 avril: Nathan BLO

16 octobre: Eden BESTEL - BIONNET

*Félicitations
aux jeunes parents*

Mais aussi une union

20 juin: Véronique WUIBOUT et Pascal HUGUIN



Tous nos vœux de bonheur



Décès 2020

Monsieur René AUBRIOT le 13 avril

Monsieur Didier HONORET le 8 août

Monsieur Pierre BARILLIOT le 5 novembre

Monsieur LALLEMAND François le 3 décembre

Sincères

*Condoléances aux
familles*

Commémoration du 11 novembre

Le 102^{ème} anniversaire de l'armistice s'est déroulé devant le monument aux morts comme à l'accoutumé, avec comme différence un nombre très restreint de personnes autorisées dont les anciens combattants et portes drapeaux ne faisaient pas parti.

Ce matin, la commémoration de la victoire et de la paix en rendant hommage aux personnes tombées pour la France, s'est déroulée dans une ambiance lourde et grave, il s'agit de la 3^{ème} cérémonie réalisée en catimini et nous prenons conscience de l'ampleur de la situation sanitaire.

Après une minute de silence et le chant de la Marseillaise, le maire François CLAUSSE a remercié Andréas OSTROWSKI jeune porte drapeaux engagé auprès des anciens combattants.



Le CCAS vend les « brioches de l'amitié »

Les 16 et 17 octobre dernier quatre équipes de deux personnes, tous membre du CCAS ont vendu pas moins de 112 brioches!

Cette opération va permettre l'investissement de projets à caractère sportif, culturel et ludique au profit des personnes en situation de handicap intellectuel et psychique de l'ADAPEI de la Meuse.

Votre participation a permis de récolter 605.30 € et nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre fidélité à cette opération.

Jacky, Yvonne, Josiane, Nathalie, Karine, Anne,
Alexis et Virginie



Ballu' automne



Voici une activité qui n'est pas passée inaperçue cet automne! En effet, cette année le centre social et culturel du pays de Revigny avec l'animatrice Marion GEMIER, a décidé de délocaliser les activités sur les 16 villages de la Copary.

Ainsi, les enfants de Contrisson ont pu profiter d'après midi sympathiques les mercredis des vacances de la Toussaint. En image, vous retrouvez à gauche une initiation au billard grâce à Monsieur THIERRY pour les garçons et à droite confection de masques pour les filles avec l'aide de Madame ARCHETTI de l'association des petites mains.

Important

Afin de faciliter la distribution du courrier et d'éviter les erreurs de destinataires, c'est tout simple, il suffit que chacun note son nom et adresse sur sa boîte aux lettres!



Haloween



Vous avez été nombreux à parer vos façades pour halloween, alors pour les enfants qui n'ont pu déambuler, voici quelques images!



Rue du coq



A l'automne l'entreprise GOUVERT TP a procédé à la réfection de la rue du coq, rue de l'église et allée des Tilleuls, du carrefour menant à la place de l'église, en profitant par la même occasion pour supprimer les escaliers et permettre l'accès aux personnes en situation de handicap menant à l'intérieur de l'église.



AVANT



Bi couche Impasse Mazelle

APRES

La crise sanitaire qui a marqué l'année 2020 et de ce fait, décalé la date de prise de fonction de la nouvelle municipalité a eu un effet sur la réalisation des travaux et notamment le nombre d'opérations prévues par rapport à celles exécutées.

En plus du goudronnage et bi couche de quelques rues, il a été réalisé le remplacement d'un pan de toiture de la grange communale qui menaçait de s'effondrer.

L'entreprise Malézieux, missionnée pour nettoyer le réseau d'eaux pluviales de la commune a continué sa prestation sur un tiers des rues du village, en poursuivant le programme commencé depuis deux ans. 10 tonnes de sable ont déjà été extrait des canalisations.



SALLE MULTI ACTIVITES



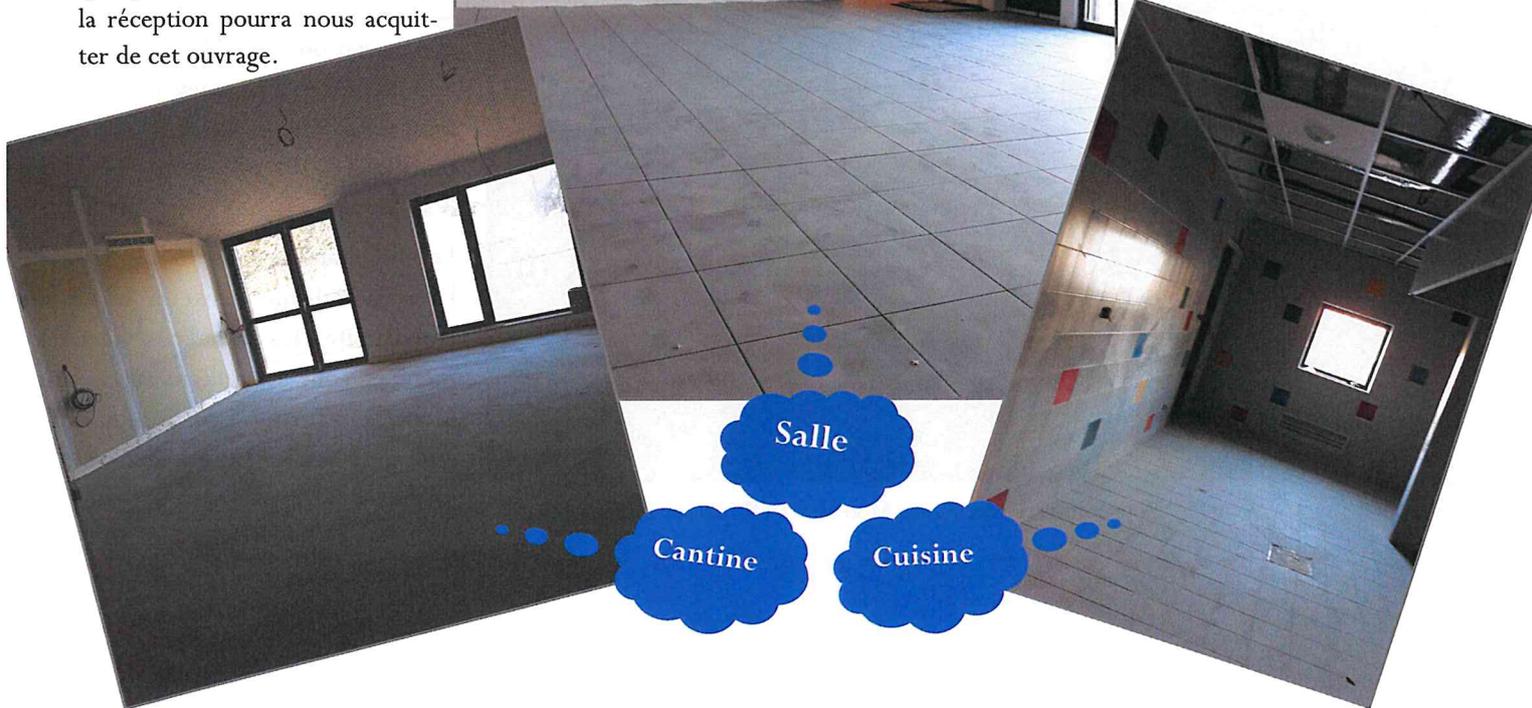
C'est sous un grand ciel bleu et un froid piquant que se sont réunis la commission travaux et les membres du conseil municipal ce samedi 5 décembre. Le lieu n'est pas banal, il a permis la découverte de l'extérieur achevé de la salle multi activités, avec quelques réflexions autour du marquage de la place de stationnement du bus scolaire, qui nécessiteront un travail de la commission. L'arborescence des abords, elle aussi devra être définie afin d'être plantée au plus vite et ainsi éviter les gênes de voisinage.

Quant à l'intérieur, la visite fût guidée par Sébastien ARNICOT, adjoint en charge des travaux. Même dépourvus de quelques dalles de plafonds, des murs encore en Placo et des sols en cours de finition, avec ces quelques photos, vous pouvez aisément deviner les espaces, leurs proportions, leurs hauteurs et leurs formes. Plus que quelques semaines de travaux et la réception pourra nous acquitter de cet ouvrage.



Nous espérons ce début d'année 2021 moins chaotique et nous permettant une inauguration de cette salle multi activités digne de son importance pour notre village.

Ce sera alors l'occasion de nous réunir et d'étendre nos liens si longtemps réduits en 2020.



Trophée grand est

C
O
T
E

Le 13 septembre, s'est déroulée la 1ère compétition de BMX à la ballastière.

De très nombreux passionnés et curieux sont venus acclamer les 150 pilotes.

Cette première course a permis de faire découvrir la piste située à Contrisson, longue de 400 mètres, composée d'une quinzaine de bosses et de trois virages bitumés.

Le club BMX comptait cette année une trentaine de licenciés. Ricardo COUSIN, le président, propose des séances d'entraînements deux fois par semaine le mercredi de 14h30 à 16h et le samedi de 10h à 11h.

Les enfants qui souhaitent essayer ce sport bénéficient de 3 séances « découverte » avant de s'inscrire au club.

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

Les dimanches du sporting club

Afin de faire découvrir le football, le sporting club de Contrisson a organisé 3 demi-journées en septembre.

Ce qui a permis à quelques jeunes du village et des alentours de s'essayer à cette discipline et de s'inscrire.

Le club débute la saison avec une quarantaine de licenciés qui représentent quatre équipes, encadrées par 6 dirigeants.



Pour tout renseignement: Monsieur COLLIN 03 29 75 47 62

L'Association des Modèles Volants de Contrisson a organisé une journée interclubs en septembre sous un beau soleil et bon nombre d'amateurs.

Le club vous propose la pratique de l'aéromodélisme dans un esprit de convivialité, les membres vous forment et vous accueillent sur la piste Maurice VILAIN que la commune leur met à disposition, le tout dans un cadre verdoyant.

Exposition à la vente



Comme de nombreux autres commerçants, les vendeurs à domicile se sont vu confinés et ainsi perdre une grosse partie de leurs ventes. C'est pourquoi lorsqu'Amandine ECOSSE, Lydie et Alexis BASTARD ont demandé si la mairie, pouvait être un lieu d'exposition et d'idées cadeaux avant les fêtes, c'est avec joie que le maire et les adjoints ont accueilli ce commerce local.

De nombreuses personnes se sont déplacées, nous espérons que ce coup de pouce a été fructueux pour les deux sociétés représentées.

N'oublions pas nos séniors

Cette année très particulière ne nous a pas permis de pouvoir nous retrouver autour d'un repas comme il est de coutume. Le CCAS a donc décidé d'offrir un colis de type « panier garni » à l'ensemble des habitants de 70 ans et plus. La formule a été revue puisque nous avons-nous même confectionné les paquets, ainsi pour le même budget, voici en images, le colis et sa confection...



Naturellement, les précautions sanitaires d'usage ont été respectées lors de la préparation comme de la livraison.

112 colis ont ainsi été distribués par 6 équipes, les 18 et 19 décembre.

Un grand merci aux membres du CCAS, et membres du conseil municipal pour leur implication dans les projets ainsi que le temps consacré au bien être des habitants.

Virginie DANIEL



Livraison du colis à la doyenne du village

Citoyenneté...

Un exemple à imiter

La municipalité avait informé Monsieur Michel DUGNY, agriculteur d'Andernay, qu'un arbre de la parcelle située en bordure de la Saulx sur la partie aval de la rivière était tombé dans l'eau et pouvait créer une retenue d'eau problématique en période de crue. L'agriculteur, sitôt prévenu a confectionné un matériel de relevage et un radeau pour faciliter l'accrochage de la souche qu'il est ainsi parvenu à sortir de la rivière.

Un tel esprit civique comme son talent de bricoleur méritaient tous les deux un coup de chapeau.

Remerciements

A Monsieur Joël ARNICOT qui avec l'aide de son tracteur a fourni une nacelle maison et permis, à son fils, premier adjoint de la commune, d'accrocher le panneau de renseignements lumineux prêté à titre gracieux à la commune avant que celle-ci ne procède à un éventuel achat.



Un grand merci à Monsieur Mathieu LOSA, pharmacien, habitant notre commune qui a offert à l'école une grosse boîte de masques destinés et adaptés aux enfants.

A l'étude

Mercredi 16 décembre, le conseil municipal a eu le plaisir de recevoir l'adjudant chef GROS et Monsieur MULLER de la brigade de gendarmerie de Revigny. Sur notre demande et parce que nous souhaitons améliorer la sécurité de tous au sein de notre village, ils sont venus nous expliquer le dispositif « Participation Citoyenne ».

Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement. Elle encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire qui permet de réduire les cambriolages, signaler les personnes ou véhicules « douteux » et signaler quand une personne est en danger.

Allié à un dispositif de vidéoprotection, qui est lui aussi un moyen de dissuasion efficace, il favorise l'intervention des forces de sécurité et facilite la résolution d'enquêtes en cas d'actes délictueux.

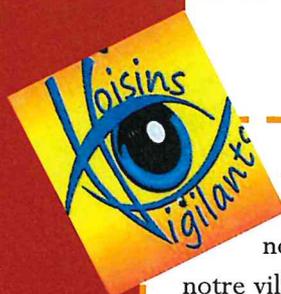
Une réunion publique vous sera bientôt proposée afin que la gendarmerie vous présente les dispositifs de Participation citoyenne et de vidéoprotection.



A
C
T
E
S

D
E

C
I
V
I
S
M
E



Crottoirs et trottoirs

Certains ont tendance à confondre les deux termes. Bien sûr, nous ne demandons pas aux propriétaires de chiens d'éduquer leur animal à contrôler ses sphincters, mais tout au moins quand leur animal s'est oublié au beau milieu d'un trottoir où passent les enfants ou devant un pas de porte de faire l'effort de ramasser ses excréments !

Rappels

Malgré nos rappels systématiques dans cette revue, quelques habitants oublient les horaires auxquels les engins motorisés sont autorisés :

Du lundi au vendredi: de 8h à 12h et de 14h à 20h

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Le dimanche de 10h à 12h

Merci à tous pour la paix et la tranquillité du village de les respecter scrupuleusement.

Arrêtez de vous enflammer !

La gendarmerie nous rappelle que les feux sont interdits dans le village, et les prairies.... quelques soient les distances des habitations. Qu'on se le dise avant que les gendarmes ne sévissent! (les amendes sont très onéreuses, 450€/personne), il serait dommage de voir cet argent partir....en fumée !



Vitesse et funeste

Par chance, notre village n'a pas encore eu à déplorer ce genre d'accident.

Pourtant il n'y a pas une seule semaine où le Maire n'est pas alerté sur les conducteurs de deux roues, voitures et tracteurs qui roulent trop vite. Toutes les rues du village sont concernées ! Et le pire dans tout cela c'est que les conducteurs en cause se sont **NOUS TOUS** ! La commission des travaux réfléchit à de nouvelles mesures.

Immonde immondices !



Eh oui ! C'est à Contrisson ! A croire que la mise en place des sacs jaunes au porte à porte et la déchetterie à 5 kms ne suffisent pas à garder notre village propre !

En cas de délit, le Maire peut affliger une amende allant jusqu'à 500 € en plus de celle passible de 68 € infligé par la gendarmerie.

Alors qu'est-ce que 5 kms !

Dégradations

Les propriétaires de forêts constatent régulièrement le passage de quads et motos qui détruisent la régénération naturelle des plantations attention les contrevenants s'exposent à de lourdes peines !

Saint Nicolas

D
A
N
S
N
O
T
R
E
V
I
L
L
A
G
E

Vendredi 4 décembre,

C'est avec joie et surprise que les enfants quittèrent l'école !

Non pas parce que c'était le weekend, mais car Josiane PLATEL, adjointe en charge du lien social et de la vie associative, accompagnée de plusieurs membres de sa commission ont distribués un sachet de friandises avec chocolats et pain d'épice à l'ensemble des enfants et des institutrices.

Quel bonheur lorsqu'une petite fille vous dit: « merci Saint Nicolas »



Repas de fête à la cantine

Cette année, 73 enfants se sont inscrits au repas de Noël, avec un tel succès ce banquet s'est déroulé sur deux jours !

C'est une ambiance toujours joyeuse et particulière que les agents communaux affectionnent. Surtout cette année, car de nombreux bénévoles du conseil municipal sont venus renforcer l'équipe ce qui a permis de servir sereinement tout ce petit monde !



Le père Noël

Vendredi 18 décembre, les enfants des écoles maternelle et primaire ont eu la visite du Père Noël.

Il s'est déplacé spécialement sur la place de la Mairie pour souhaiter un joyeux Noël aux enfants et en a profité pour distribuer un paquet de friandise à chacun.

Ce petit moment de joie au cœur de cette période si spéciale que nous vivons, a rassuré ceux qui pensaient que le père Noël resterait peut être confiné le 25 décembre !



A l'approche des fêtes...

Soucieuse de maintenir un climat de convivialité dans le village, la municipalité a décidé de mettre un sapin « nu » sur le parvis de la mairie.

Les habitants, petits et grands étaient invités à venir le décorer, quelques jours plus tard, voici **NOTRE BEAU SAPIN !**



L'arbre, déjà bien embelli a même eu le privilège de recevoir des décorations confectionnées par les enfants des classes de Mesdames DESCHAMPS, MONTIGNEUL et GILLET qui se sont déplacées pour l'occasion. Stéphane OSTROWSKI et Josiane PLATEL se sont joints aux bambins pour l'ornement de la cime.

L'histoire se poursuit avec l'organisation d'un moment de convivialité autour de ce sapin le dimanche 20 décembre



C'est fou comme ces retrouvailles autour des braséros et ces odeurs de marrons et de vin chaud qui flottent dans l'air peuvent nous faire du bien ! Les Contrissonnais ont scrupuleusement suivis les gestes barrières, ainsi, ce moment s'est déroulé en toute sécurité. De nombreuses personnes se sont volontiers arrêtées et ont conversé en faisant griller des chamallows.

Puisque nous sommes dans la rubrique des fêtes de fin d'année, nous en profitons pour remercier les personnes qui ont contribué à donner un petit air de fête en décorant et illuminant leur maison.

Une pêche fabuleuse

Cette pêche s'est déroulée à la ballastière samedi 16 octobre, Denis BLOT, grand passionné et amateur de pêche, a attrapé cet impressionnant brochet de 116 centimètres.

Denis a dû batailler plusieurs dizaines de minutes pour sortir ce poisson de l'eau, estimé à environ 10 kg.

Alors Mesdames et Messieurs, le défi est lancé, qui appâtera suffisamment pour atteindre cette prise !



Un nouveau livre sur CONTRISSON

Après le magnifique livre dont le village a bénéficié en 2012, le Maire a eu la surprise de recevoir un petit livre intitulé « CONTRISSON, village de mon enfance ». Il s'agit avant tout d'un témoignage laissé par Jacques HAYAERT son auteur qui retrace les souvenirs de son enfance dans notre village lorsqu'il a trouvé refuge dans la famille AGEZ pendant la guerre. Tour à tour il évoque les faits marquants lors de son passage et notamment sa découverte de la ferme et des travaux champêtres avec le bœuf CADET, l'école du village, la forge du père NICO, la source, le lavoir, le canal, les bombardements de REVIGNY, le train des déportés et bien d'autres anecdotes gravées dans sa mémoire d'enfant. La municipalité s'est promis d'inviter cet auteur aux multiples talents à venir narrer ses anecdotes en présence de tous les aînés du village qui seront conviés, de madame CAEL, notre vénérable centenaire ou de madame Thiriote, native de Contrisson, qui du haut de ses 101 ans apportera avec sa verve et sa mémoire intacte de croustillantes histoires dont les élus aimeraient voir aussi les jeunes se repaître.

Les habitants intéressés pourront le commander en mairie moyennant la somme de 6,50 €

Il y a un café dans mon village...

Vous savez tous que la réouverture de notre commerce nous tient à coeur, malgré cela, comment trouver le gérant idéal ? Que faire pour dynamiser l'endroit ? Comment faire venir les gens ?

Voici une partie des questions que nous nous posons et auxquelles il est indispensable de répondre si l'on souhaite que le projet soit pérenne. C'est pourquoi nous avons fait le choix de nous inscrire à l'association « 1000 cafés », cette association fait partie du groupe SOS.

Nous avons franchi la première étape constituée d'une étude d'opportunité et d'une visite sur place pour faire découvrir notre village et le local, au représentant régional de « 1000 cafés ». Nous répondons aux critères de sélection, qui ont permis l'acceptation de notre dossier.

Il nous reste encore 3 étapes à franchir pour ouvrir notre café mais la prochaine est primordiale à la continuité du projet. Il s'agit d'un questionnaire consistant à recueillir votre avis quant à l'ouverture d'un café/commerce. **Se sont vos réponses qui permettront l'ouverture ou non de ce commerce, en effet, si les réponses montrent que les habitants ne sont pas intéressés et n'utiliseront pas ces services, le projet sera abandonné.**

Si nous aboutissons à l'ouverture d'un café/commerce :

- « 1000 cafés » se charge du recrutement et de la mise en place du gérant
- « 1000 cafés » apportera la mise de départ, l'investissement
- « 1000 cafés » procède à des avances de trésorerie quand l'activité ne permet pas de rémunération fixe
- « 1000 cafés » forme ses gérants et constitue un réseau d'entraide

Alors que risque t-on ? Pourquoi ne pas se lancer....

